

Procès-verbal du C.A (vidéoconférence) de l'asbl FVWB du Mercredi 20 Mai 2020 à 19 H

Présents :

Président : D. Van Daele

Administrateurs : D. Reterre, F. Fossepré, P. Schmets, F.Vandenbemden,
A.M Habets, Davaux E.

Responsables cellules : Didembourg C, Loppe, M, B.Valentin.

Invités permanents : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Biron T, Van Der Vorst P.

Le président ouvre la séance en accueillant M. Biron Thierry en sa qualité d'invité permanent pour l'entité de Namur. Il rappelle que c'est le C.P qui désigne et envoie le représentant choisi pour siéger au C.A.

Compte rendu du CA de V.B du 19 mai.

BEACH : Toutes les compétitions sont reportées à la saison prochaine.

Précision des directives données par le Conseil de Sécurité National pour les entraînements à l'air libre qui peuvent se faire dans des installations et avec 8 joueurs maximum par terrain.

ARBITRAGE : Volonté de tous les clubs d'utiliser la vidéo challenge mais le problème au niveau du coût financier et du personnel qui doit installer le système freine l'initiative.

La CNA propose de faire un geste pour tous les clubs suite aux problèmes financiers rencontrés par ces derniers à cause du Covid. Les modalités doivent encore être définies et discutées et ce pour les 4 niveaux VB. La diminution de l'indemnité kilométrique est une solution envisagée.

Approbation du règlement de compétition et d'homologation. M. LOPPE sera l'intermédiaire entre les clubs et VB pour faire les demandes des éventuelles dérogations à introduire avant la date de fin d'inscription.

Présentation des inscriptions des équipes pour les 4 niveaux de VB.

Les équipes de FRANCHIMONT (Dames) et BOUILLON (Messieurs) restent en N3.

L'annorama présenté par VB prévoit le début de championnat fin septembre. Des adaptations pourraient être faites en fonction des directives données par la C.N.S. mais actuellement il n'y a qu'un seul annorama. Rappel que les championnats « séniors » doivent impérativement être terminés pour fin avril (directives FIVB).

Points sur le projet de compétition FVWB.

Suite à la décision prise lors du dernier CA pour le début de la compétition en FVWB, les entités ont pris des dispositions et fait des projections un peu différentes.

Tour de table et commentaires faits par les responsables des entités : chacun expliquant le scénario prévu par leur C.P. Le désir de chacun étant bien entendu de commencer le championnat dès que possible mais tout le monde est conscient qu'il faudra attendre les décisions du CNS et qu'il faudra donc suivre attentivement les prochaines directives de déconfinement avant de fixer les dates du prochain championnat. La priorité restant, bien entendu, la santé et la sécurité de tous.

Afin d'éviter d'avoir des championnats à deux vitesses, il serait souhaitable que les mêmes décisions soient appliquées aux différents championnats (VB-FVWB- entités)

Les responsables des entités demandent pour recevoir au plus vite les numéros attribués aux équipes FVWB afin de pouvoir préparer leurs grilles.

Vu que rien n'a changé au niveau des restrictions depuis le dernier communiqué de presse du 1^{er} mai, le CA décide d'attendre le prochain CNS pour faire, éventuellement revoir sa décision relative au début du championnat. Pour toute nouvelle communication, le CA souhaite être informé au préalable du projet.

Changement dans la cellule arbitrage.

C. Didembourg donne les explications et les raisons de la décision qu'il a prise en tant que président de la cellule arbitrage pour le remplacement du désignateur actuel, R. Gruselin.

Il informe que cette décision a été prise à l'unanimité et ce, après avoir demandé l'avis des différents présidents de la cellule arbitrage des entités.

R. Gruselin donne des précisions, explique son ressenti et déplore, surtout, la forme avec laquelle son remplacement a été fait et annoncé.

F. Vandenbemden regrette que cette communication n'ait pas été faite de vive voix.

Rappel que c'est le responsable qui compose sa cellule et donc dans ce cas, il informe le CA d'un changement, avec le remplacement de M. Gruselin par M. Poriau.

L'article 120 du ROI prévoit « Tout responsable d'une cellule doit soumettre la composition de sa Cellule à l'approbation du CA et la faire publier par le CA avant le début de chaque saison sportive sur le site officiel de l'association ».

Le CA prend acte du changement et demande au responsable de lui faire parvenir la composition de la cellule qui sera présentée pour approbation lors du prochain CA.

Composition des séries Promotion de la FVWB.

M. Loppe donne le détail de toutes les inscriptions reçues. Il fait part des demandes particulières de clubs ayant 2 équipes et qui ne souhaitent pas avoir les 2 équipes dans la même série.

Discussions à ce sujet car auparavant cette possibilité existait mais l'article 405 du ROI (voté à l'AG du 29 juin 2019) prévoit : « **les 3 séries de Promotion sont déterminées par le déplacement de l'axe Nord-Sud de gauche à droite. Une série à gauche, une centrale et une à droite** »

Vote pour l'application (sans dérogation) de cet article	6 OUI	1 NON
--	-------	-------

M. Loppe est donc chargé de prévoir les 3 séries en tenant compte de l'application du ROI.

L'approbation du règlement complémentaire notamment la composition des séries (série de 12 ou de 6) est reportée à un prochain CA.

Seule la partie «homologation» sera envoyée aux clubs par le responsable compétition.

P. Van der Vorst interroge sur l'homologation ou non des ballons Decathlon.

Ces ballons ne sont pas homologués

Carte de coach.

D. Van Daele et F. Fossez font le compte-rendu de leurs conversations avec M. Cloes au sujet du renouvellement des cartes de coach et de la comptabilisation des points obtenus lors des formations.

Vu la situation sanitaire, certaines formations et clinics n'ont pu se tenir comme initialement prévus privant ainsi certaines personnes des points nécessaires pour l'obtention de leur carte.

Plusieurs pistes avancées comme ne pas retirer les points aux coachs actifs cette saison ou faire une «saison blanche».

Une réflexion est demandée à chacun afin de prendre, lors du prochain CA, une décision pour l'octroi des cartes de coach.

Double affiliation administrative.

Demande de Madame CHARLOT Perrine – License 2220754 – pour occuper la fonction de Présidente au club de Smars Dinant Miavoie Matricule : Namur 5069.

Après analyse de la situation, le CA accepte cette demande vu que tous les points de l'article 314 sont respectés.

Approbation du PV du 30 avril 2020.

Le P.V. est accepté sans remarque.

Organisation de l'AG.

La date du 15 juin a été retenue pour faire l'AG qui était prévue le 28 mars mais qui a dû être reportée.

L'incertitude sur les autorisations de se réunir et de se déplacer est toujours présente ce jour.

Le projet de faire cette AG sous la forme de vidéoconférence semble difficilement réalisable vu le nombre important de participants.

Le Président insiste sur l'urgence de la tenue de cette AG pour certains points qui doivent être votés avant le début de la prochaine saison (1^{er} juillet)

Maintien de l'AG à la date prévue qui pourrait se faire dans une salle de réunion de l'Axis Park.

L'ordre du jour qui a été redéfini lors du dernier CA, la nouvelle convocation et les pièces complémentaires seront transmis début juin.

Cellule Communication.

B. Valentin présente la candidature de P. Greif pour rejoindre sa commission afin d'être le référent principal pour le programme Volley Spike.

Ratification de cette candidature.

Divers.

- **P. Schmets** évoque les problèmes de communication au sein de la FVWB estimant, en outre, qu'il n'est pas judicieux de transmettre le projet de PV des CA et l'enregistrement de la vidéoconférence à d'autres personnes que celles reprises comme administrateur, invité permanent et responsable de cellule.
- **T. Biron** revient sur le courrier transmis concernant les relations lors des CA de VB et demande des précisions à ce sujet.

Il constate la récurrence des erreurs dans les factures de la FVWB.

Il s'interroge sur le changement et l'envoi d'une nouvelle feuille de garde suite à l'élection de D Van Daele comme président de la FVWB

- **F. Vandenbenden** insiste sur la nécessité de modifier les statuts de VB afin de récupérer la parité.

- **D. Reterre** demande des précisions sur la situation actuelle du personnel de la fédération et sur les prévisions pour juin. Elle s'interroge aussi pour savoir si les subsides Adeps ne seront pas réduits suite à la mise en chômage technique du personnel.

Le président rappelle que la situation n'aura aucun impact sur les subsides accordés vu que les montants des subsides perçus sont inférieurs aux charges.

Elle insiste aussi sur les mesures sanitaires qui doivent être mise en place dans les locaux de la FVWB.

- **P. Achten** évoque l'opportunité de faire une modification budgétaire suite à la situation actuelle et surtout en prévision d'une aide éventuelle aux clubs.
- **C. Didembourg** évoque la possibilité de diminution de l'indemnité kilométrique afin d'aider les clubs. Il informe qu'il va mettre en place, en collaboration avec les entités, une campagne de propagande pour le recrutement de nouveaux arbitres.

Prochain CA prévu le 2 juin 2020.

AM HABETS

Secrétaire FVWB